SYNODE D'HIVER 2 - 3 décembre 2014 Point 11



Projet «50+ derrière l'objectif: des personnes sans emploi sur une longue durée photographient leur environnement familier»; rapport de projet et crédit récurrent; décision

Propositions:

- 1. Le Synode prend connaissance du rapport de projet.
- 2. Le Synode adopte, pour la poursuite du projet, un crédit récurrent de 20 000 francs par an pour la période 2015 à 2017, à la charge du compte 200.317.03 Projet sans-emploi 50plus.

Explication:

Le Synode d'été 2011 avait approuvé, pour la période 2012 à 2014, un crédit récurrent pour le projet photographique «50+ derrière l'objectif en faveur de l'intégration sociale des personnes sans emploi sur une longue durée». Le montant alloué était de 32 000 francs pour 2012, puis de 24 000 francs pour chacune des deux années suivantes. Le dépassement des coûts la première année était motivé par les tâches additionnelles, à savoir l'évaluation (3000 fr.) et la documentation illustrée «50+ im Fokus – Ortsperspektiven» (en allemand avec résumé en français) (5000 fr.), brochure remise au Synode d'hiver 2012.

Les deux premières années de mise en œuvre ont apporté une expérience précieuse. La difficulté à atteindre le public cible et à recruter des paroisses disposées à participer au nouveau projet s'est confirmée. Les efforts entrepris pour accéder à ce groupe stigmatisé de la société ont toutefois été récompensés par le succès du projet auprès des participante-s et les excellentes expériences faites par les paroisses. Les déclarations des participant-e-s à l'occasion des vernissages et leur gratitude d'avoir pu participer à un tel atelier ont été un moment fort particulièrement émouvant.

Ce projet a permis d'atteindre un groupe de personnes cachées, isolées et éloignées de l'Eglise et de leur faire vivre, à elles-mêmes ainsi qu'à leurs proches et amis, des expériences positives dans les locaux de l'Eglise, dont ils ont désormais une autre image. Le pari est réussi: des personnes seules ont été mises en contact à travers les sorties photo communes et les vernissages. Leur potentiel créatif a été valorisé et leur estime d'elles-mêmes renforcée au travers d'une expérience gratifiante. Il a cependant fallu constater que la taille de groupe visée, soit 10 personnes, n'était pas judicieuse, car le besoin d'encadrement a été plus important que prévu.

Les collaboratrices et collaborateurs des paroisses ont également profité de ces rencontres. Il faut préciser que la réussite du projet sur place dépendait en large partie de l'engagement des personnes de la paroisse chargées de la mise en œuvre.

02.10.2014 16:50:00 1 de 2

Le média «appareil de photo», qui avait suscité un certain scepticisme lors du débat au Synode d'hiver 2011, a été soumis à une analyse rigoureuse dans le cadre de l'évaluation. Les expériences ont toutefois montré que la photographie et les échanges relatifs aux résultats étaient très appropriés pour le groupe cible. Les participants n'ont pas dû s affronter d'insurmontables réticences pour prendre en main un appareil photo; il est aisé d'en apprendre le maniement sous la supervision d'un professionnel et les résultats sont rapides. Il serait difficile de trouver un autre média présentant de tels avantages. Qui plus est, la partie créative (la photographie) se fait individuellement permettant aux participant-e-s de se concentrer sur eux-mêmes loin de la pression du groupe. Les discussions avec les autres au sujet des images sont ensuite l'occasion de faire des rencontres, de se rapprocher des autres et de nouer des relations. L'exposition, avec un vernissage en bonne et due forme, permet aux participant-e-s de montrer ce qu'ils savent faire et de se voir publiquement reconnus. Bouquet final de l'atelier, elle est une expérience exceptionnelle.

Vous trouverez plus de détail sur le projet dans le rapport.

Les motifs plaidant pour la poursuite du projet

Les expériences positives réunies à l'occasion de ce projet devraient être mise à profit pour une phase ultérieure ainsi qu'il ressort des recommandations de l'évaluation indépendante. D'où la proposition au Synode d'approuver une poursuite du projet de 2015 à 2017. La planification s'appuie sur les expériences faites et sur les recommandations tirées des évaluations:

- La taille moyenne des groupes est adaptée, passant à 5 8 participants (auparavant: 6 10).
- L'accent est mis sur les sans-emploi en général (sans limite d'âge).
- Une plus grande importance est accordée à l'exposition (meilleure présentation des photographies).

Pour compenser les dépenses supplémentaires liées aux expositions des photographies sans charger davantage le budget, nous proposons de ramener les lieux de mise en œuvre de 3 à 2. Cette modification permet même de réduire le budget annuel de 24 000 francs à 20 000 francs. Le détail des coûts figure dans le budget (annexe).

Les coûts de projet globaux se présentent comme suit:

Détail des coûts de projet	2015	2016	2017
Dépenses Ateliers et expositions	26 400	26 400	26 400
Recettes des paroisses	-6400	-6400	-6400
Montant du crédit du Synode	20 000	20 000	20 000

L'objectif de ce projet de la Diaconie reste inchangé, à savoir qu'il relève de la mission de l'Eglise d'apporter un soutien aux personnes exclues de la société et de favoriser leur réintégration. La voie peu habituelle qui a été choisie à cet effet un appareil photo et l'activité derrière l'objectif, s'est avérée judicieuse, au vu les succès enregistrés et de la profonde gratitude exprimée par les participant-e-s aux ateliers.

Le Conseil synodal

Annexes:

- Rapport sur le projet triennal
- Budget 2015-2017

02.10.2014 16:50:00 2 de 2